



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

LUNDI 3 MARS 2014 A 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

- 1. Vote des taux d'imposition**
- 2. Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire**
- 3. Questions diverses.**

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE 25 FEVRIER 2014

LE MAIRE,

JEAN-FRANÇOIS ONETO.

